

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 28 septembre 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

**2018 DU 165** Dénomination allée Nicole Girard-Mangin (11e et 20e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Nicole Girard-Mangin " à une partie du terre-plein central du boulevard de Ménilmontant (11e et 20e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 13 septembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 11 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " allée Nicole Girard-Mangin " est attribuée au terre-plein central du boulevard de Ménilmontant, voie publique, commençant passage de la Folie-Regnault et finissant au droit du numéro 67 boulevard de Ménilmontant (11e et 20e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**